



AVERTISSEUR DE RADARS GPS / GPRS

Ce certificat de conformité indique que l'appareil Max by Wikango répond aux normes européennes :

- il signale aux autorités et aux administrations locales que le Max by Wikango peut être commercialisé légalement dans leurs pays respectifs et permet son libre échange au sein de l'Union Européenne.

- il démontre que ce dispositif GPS ne peut en aucun cas être assimilé à un détecteur de radars puisqu'il n'est pas, compte tenu de ses caractéristiques, en mesure de déceler les signaux radars

Les produits suivants ont obtenu le certificat CE : **Max by Wikango**

Dans la catégorie : **Radio Equipment and Telecommunications Terminal Equipment**

Date : 2009 - 02 - 16, sous la référence : **AT 50187890 0001**

Organisme de certification : **TÜV Rheinland Product Safety GmbH**
Nürnberg - GERMANY

Recognized by the German Regulator to act as a Notified Body in accordance with the R&TTE Directive 1999/5/EC.

Description : **Radio Equipment (GPS / GPRS Locator)**

Le Max by Wikango est conforme aux standards :

Directive 1995/5/EC (R&TTE)
Article 3.1a Health
Article 3.1a Electrical Safety
Article 3.1b EMC
Article 3.2 Radio Spectrum

CE 0197